

Cadre de référence provisoire du comité d'experts sur la modernisation de l'Office national de l'énergie :

Commentaires d'Ingénieurs Canada

Les questions concernant le présent rapport doivent être envoyées directement à :

Joey Taylor
Chef de pratique, Politiques publiques
Ingénieurs Canada
Joey.taylor@engineerscanada.ca
613.232.2474 Ext.213

Contexte

Ingénieurs Canada est l'organisme national qui regroupe les 12 ordres provinciaux et territoriaux chargés de réglementer la profession d'ingénieur au Canada et de délivrer les permis d'exercice aux ingénieurs du pays, actuellement 290 000. Le génie est une profession autoréglémentée. Ingénieurs Canada existe pour soutenir ces douze organismes de réglementation du génie. Nous travaillons tous ensemble à la promotion de la profession dans l'intérêt du public.

Les ingénieurs sont le moteur d'une grande partie de l'économie du Canada. Les ressources naturelles, la fabrication, les technologies et d'autres secteurs dépendent de l'expertise d'ingénieurs. Le Canada étant l'un des cinq principaux exportateurs mondiaux de services d'ingénierie, l'expertise et la compétence de ses ingénieurs contribuent à l'économie canadienne et à l'économie mondiale. Au Canada et ailleurs dans le monde, les ingénieurs travaillent pour assurer la sécurité du public et contribuer à des collectivités fortes et prospères.

Ingénieurs Canada est plus que disposé à aider le gouvernement à bâtir un Canada meilleur. Les 290 000 membres de la profession d'ingénieur au Canada comptent d'innombrables experts prêts à aider le gouvernement à renforcer la classe moyenne, à innover dans le secteur des technologies vertes et à accroître la résilience des infrastructures du pays.

Commentaires

Ingénieurs Canada croit qu'il importe au plus haut point que des ingénieurs fassent partie du comité d'experts qui travaille à la modernisation de l'Office national de l'énergie (ONE). De nombreux ingénieurs possèdent des compétences uniques et l'expertise nécessaire pour recommander les meilleures politiques, procédures et technologies qui procureront aux Canadiens la plus grande valeur en termes d'avantages économiques, environnementaux et sociaux. De nombreux ingénieurs du secteur de l'énergie possèdent de l'expertise dans divers domaines, notamment en stratégie, planification, extraction, transformation, transport, et mise hors service. De plus, de nombreux ingénieurs possèdent une grande expertise dans le domaine du génie de l'environnement et des évaluations environnementales. Chaque jour, des ingénieurs de partout au pays participent à des évaluations environnementales en mesurant l'impact environnemental potentiel de leurs projets actuels et futurs. Ces ingénieurs peuvent donner des conseils objectifs et fondés sur des données probantes dans le cadre de leur mandat de servir l'intérêt public.

Ingénieurs Canada serait honoré de faciliter le recrutement d'ingénieurs hautement qualifiés et compétents qui sont reconnus pour leur leadership et leurs réalisations exceptionnelles dans leurs domaines respectifs. La participation d'ingénieurs au comité d'experts renforcera la

crédibilité et les capacités de cette instance grâce à leurs conseils objectifs et impartiaux, à leur expertise technique et à leur mandat de protéger l'intérêt du public, notre environnement et notre économie.

Nous recommandons donc vivement la création d'un comité consultatif multipartite qui pourra appuyer le comité d'experts. Ingénieurs Canada serait heureux de participer à ce comité afin d'y apporter les points de vue du génie et des sciences. Encore une fois, nous serions enchantés d'aider à trouver des ingénieurs aptes à fournir des conseils d'experts dans les domaines auxquels le comité d'experts s'intéresse et à faciliter les contacts avec eux.

En outre, voici quelques suggestions précises que nous soumettons à votre considération :

- Le cadre de référence présenté est très centré sur les pipelines et n'est pas assez général. Le comité d'experts devrait tenir compte de toutes les formes de transport requises pour acheminer l'énergie au pays et à l'étranger.
- Le rôle de l'ONE est d'assurer une supervision pour assurer la sécurité des Canadiens et de l'environnement. Cela exige une coopération étroite avec les « évaluations environnementales » pour assurer la complémentarité des rôles, plutôt que les chevauchements entre les deux comités d'experts.
- La transformation de l'énergie au Canada doit être clairement évaluée pour faire en sorte que les avantages dépassent les gains économiques et que les impacts environnementaux et sociaux soient pris en compte.
- La portée de l'examen effectué par le comité d'experts sur la modernisation de l'ONE comprend la possibilité d'élargir le mandat pour englober les ressources renouvelables. Étant donné que cela n'a jamais fait partie du mandat de l'ONE, les membres du comité devront consacrer beaucoup de temps pour déterminer comment la transition vers une économie faible en carbone peut être réalisée grâce au processus de modernisation de l'ONE.
- Il faut s'assurer le processus de prise de décision est transparent, bien communiqué et tient compte de facteurs sociaux, environnementaux et économiques mesurables.
- Il faut s'assurer que le contexte des décisions prises par le comité respecte les trois piliers de la durabilité – à savoir les facteurs économiques, environnementaux et sociaux – et que les décisions sont techniquement réalisables pour la mise en œuvre du projet.
- Le comité d'experts devrait explorer des façons de rationaliser les processus d'examen afin de réduire le délai total entre la demande et la décision. On pourrait élaborer une liste de critères pour établir, au cas par cas, l'échéancier de chaque examen, au lieu d'imposer une limite de temps.
- La portée de l'examen devrait englober la façon d'inclure les changements climatiques dans les processus d'examen. Cela comprendrait la réduction des émissions de gaz à

effet de serre en tant qu'objectif explicite des projets examinés par l'ONE, ainsi que l'obligation d'intégrer dans les présentations de projets des mesures explicitement définies pour tenir compte des impacts des changements climatiques (p. ex. : évaluation de la vulnérabilité, adaptation).

Ingénieurs Canada tient à remercier le gouvernement fédéral de lui donner l'occasion de se prononcer sur cet important processus qui vise à moderniser l'ONE et à faire en sorte qu'il continue de fournir de l'information basée sur des données probantes pour éclairer les décisions relatives aux grands projets.